

## ● Janvier 1810 :

BM Avignon, ms 2675, Observations météorologiques faites à Avignon par Joseph Guérin, 1801-1820.

Janvier 1810 : *"Le Rhône a prodigieusement augmenté à cause de l'accumulation des glaces près de Courtine qui empêche le cours des eaux. Il a été sur le point d'inonder le bas quartier de la ville [sans doute le 21 janvier]"*.

## ● Mars 1810 :

Archives Chambre de Commerce Marseille, L IX 135, Fonds Roux : Lettres de Vaquières et C<sup>ie</sup>, d'Arles, adressées à la Maison Roux frères à Marseille.

Arles, 13 mars 1810 :

Des "pierres à faux" devaient être expédiées à Mr Gérard Dubreuil à Lyon. Mais après une interruption du transport à cause des glaces de la fin février, encore une interruption de la navigation en mars *"par les grosses eaux qui empêchent d'exécuter aucun travail sur la rivière"*.

## ● Mai 1810 :

BM Arles, ms 491 (Véran), p. 375

20 mai 1810 : eaux du Rhône grosses.

25-26 mai 1810 : eaux à 9 pouces de celles de 1755.

*"L'année 1810 fut une des plus calamiteuses que la ville d'Arles ait essuyées [Voir aux glaces du Rhône]. Par surcroit de malheur, de le 20 may, les eaux du Rhône commencèrent d'être dans un état de grande plénitude et le 24 à midy, elles s'élevèrent jusqu'au niveau du port dit des Châtaignes ; le 25, elles s'élevoient encore de 9 pouces, elles couvrirent le grand quay jusqu'au pié du banc qui le borne [il s'agissait d'une banquette en pierres de taille qui séparait les deux voies, l'une charretière et l'autre non. Cette banquette avait aussi pour mission "d'étaçonner" les bateaux lors des plus grandes inondations, en leur empêchant d'aller heurter les maisons proches... Voir Annexe 3 de Métrologie et calcul des crues].*

*Dans la nuit du 25 au 26 may, on les vit à 9 pouces au-dessous de celles de 1755, et elles s'étendirent dans la rue du pont à quelque 8 m au-dessus de la maison Montfort appartenant à présent à Mr Langlois. Dans cette même nuit, elles renversèrent plusieurs parties des chaussées du Tresbon, du Plan du Bourg et de la Camargues ; on compta trois brèches depuis Tarascon jusqu'à Lansac, et trois autres au-dessus de la ville de Tarascon.*

*Depuis le Mas de la ville ou de Barriol au-dessous d'Arles jusqu'à la Montcalde, on en compta 5 qui eurent depuis 10 jusqu'à 15 toises de largeur, et déversent presque partout, ce qui prouve qu'on avoit négligé de les réparer.*

*Plusieurs autres crèvements eurent lieu encore sur les territoires de Parade et de Passon dans le bas Plan du Bourg.*

*Dans la mesme nuit du 25 au 26 may, les eaux percèrent les chaussées de Camargues sur la rive droite du grand Rhône, et on compta quatre brèches des Passerons jusques à Barbe d'Ase. La plus grande des trois premières avoit au moins 25 toises de large, mais la dernière qui est celle de Barbe d'Ase étoit de 90 à 100 toises de large, il y passoit dans la partie la plus proche de la Rougnouse au moins 25 pieds d'eau en profondeur.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*Indépendamment de ces brèches, les eaux avoient versé sur le terrain depuis le pred de la laine jusque la martellière de La Cape.*

*Les eaux qui s'échapoient du Rhône par ces ouvertures couvrirent toute la partie septentrionale de la Camargue, et elles refluerent jusques aux chaussées de Salliers, et La Cape neuve sur le Petit Rhône.*

*Les marais dits de La Grand Mar, les Patis de La Trinité et de Gouine furent les bas fonds qui leur servirent principalement de passage au midy pour se jeter dans l'Etang de Vacarès et à la mer.*

*Les digues des roubines de la grande et de la Petite Montlong soutinrent ces eaux du Levant, et à l'aide de quelques terrassements faits à propos en certains endroits par où elles auroient pu pénétrer, cette partie de l'isle depuis les prises des deux roubines jusqu'à Villeneuve furent presque entièrement préservés de l'inondation et tous les domaines depuis le Fort de Paques jusqu'à Manusclat n'en souffrirent point.*

*Mais l'embouchure du Japon sur le Rhône ne se trouvant pas fermée, les eaux ayant versé par les digues de l'Amérique, tout le quartier de Fumemorte depuis le Japon en remontant jusqu'à Manusclat, et au Mas d'Avignon fut inondé.*

*Malgré toutes ces différentes brèches, le Rhône ne baissa que de 4 pouces dans la journée du 26 au 27 may. Dans celle du 30, il baissa d'environ 15 pouces ; il s'éleva encore de 6 pouces du 31 may au 1<sup>er</sup> juin, mais dans cette époque les eaux diminuèrent successivement et lentement, tellement bien que la roubine de la Cavalerie ne versa ses eaux dans le Rhône que le 7 juin.*

*Il est à remarquer que dans la journée du 15 may 1810, on avoit ressenti à Mons [?] des secousses de tremblements de terre et on apprit bientôt par les papiers publics que presque toutes les rivières de l'Europe s'étoient débordées, enfin que depuis Lyon jusques à la mer, les inondations avoient faits des dégâts étonnants.*

*La ville d'Arles seule dans ce temps désastreux ayant déjà perdu ses fruits par le froid et les pluyes perdit en conséquence toutes ses récoltes en grains, en soude (1), en foin (2), beaucoup de troupeaux du Tresbon, du Plan du Bourg et de la Camargue durant leur conservation à leur transmarchement sur la Crau d'Arles, mais la plupart de ceux qui furent conduits sur les montagnes y périrent des suites des mauvaises herbes qu'ils avoient broutées pendant les pluyes ou par d'autres maladies.*

*Voilà la triste description des effets funestes des malheurs dans la ville d'Arles fut en proye. Voyons maintenant en quel état étoient nos chaussées avant les débordements des eaux du Rhône.*

*J'ay observé scrupuleusement :*

*1°. Que les eaux du Rhône en 1810 ne s'élevèrent au port d'Arles qu'à 9 pouces au-dessous de celles de 1755 (celles de 1801 furent plus basses de 3 pouces).*

*2°. Qu'en ce point les chaussées de Lansac à Arles furent sur le point d'être emportées dans différents endroits.*

*3°. Que celles du Plan du Bourg depuis la ville d'Arles jusqu'à la Martellière dite la Guille ... au Baret, furent en partie emportées, et que celles qui ne le furent pas les eaux les couvroient dans des endroits de 2 a 5 pouces attendu des petits terrassements appellés quairols qu'on y fit.*

*4°. Que celles depuis le pred de la laine jusqu'à la Martellière de La Cape ou fissent les chaussées dites de la Corrège, étoient de 3 a 4 pouces au dessus des eaux du Rhône, qu'elle*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*ne furent soutenues que par des terrassements comme les précédentes, qu'ainsi il y eut trois brèche dans cette Partie.*

*5°. Que celles depuis la Cape jusqu'à Barbe d'Ase étoient à la vérité dans un meilleur état mais que 9 à 10 personnes qu'il y avoit pour les surveiller ne furent pas suffisantes pour empêcher l'emportement de 90 à 100 toises de la partie la plus foible des chaussées.*

*6°. Enfin que les chaussées de La Corrège sur le petit Rhône étoient presque en aussi mauvais état que toutes les précédentes, qu'on y voioit dans bien des endroits de petits terrassements.*

*D'après cette description, je pense que généralement toutes les chaussées décrites ci-dessus sont de 9 à 12 pouces au-dessous des eaux de 1755.*

*Voyons maintenant quelle fut la conduite des syndics des chaussées, de leurs bailles et des administrations.*

*Je dirai d'abord qu'un égoïsme qui n'est point pardonnable se fit connoître parmi les Arlésiens à la suite de cette inondation dont on ne trouve aucun exemple dans les Annales de la ville, puisqu'elle enleva la plus intense de toutes les récoltes, que plusieurs syndics des chaussées étoient absents, que parmi les autres, il y en avoient qui calculant sur la différence qu'il y auroit encore entre l'élévation des eaux du jour et celles de 1755, se flatoient que les chaussées du Tresbon, qui selon eux ne pouvoient résister à l'impétuosité des eaux du Rhône, étant une fois emportées, ils seroient déchargés du soin d'envoyer du monde pour surveiller celles qui étoient confiées à leur administration, et partant qu'il y auroit un bénéfice considérable d'attendre encore quelque temps.*

*Je dirai encore que partant de ce principe d'économie mal entendue, les bailles des associations, d'après les ordres des syndics, n'auroient tout au plus que 50 surveillans sur les chaussées du Tresbon, qu'on en comptoit qu'environ 20 sur celles du Plan du Bourg ; que sur celles depuis Trinquetaille jusques à Barbe d'Ase, à peine il y en avoit quinze et que sur la partie où la brèche se fit, il y en avoit que 10.*

*J'ajouterai que l'administration municipale s'occupoit dans ce moment où la récolte des grains couroit le plus grand danger, du soin bien inutile de barrer la lisse au pont dit de La Galice, pour empêcher que les eaux ne coissent quelques toises de plus de cette Lisse, qu'elle répondoit à ceux qui se permettoient de lui faire des observations sur la nécessité d'employer son autorité pour envoyer du monde sur les chaussées, que l'administration desd. chaussées ne la regardoit point. D'un autre côté, l'administration territoriale disoit qu'elle n'avoit rien à délibérer [souligné dans le texte].*

*Jettons maintenant un coup d'oeil sur nos voisins.*

*Au moment du danger, Mr le sous-préfet et la Mairie de Tarascon firent faire des proclamations dans la ville pour surveiller le secours des habitans. Ces autorités s'exposèrent en même temps aux plus grands dangers, et s'ils ne purent pas empêcher l'irruption du Rhône dans les endroits les plus foibles, ils parvinrent au moins avec l'aide du Peuple, à parer à de plus grands malheurs.*

*Sur la rive droite du Rhône, la Mairie de Beaucaire fit sonner le tocsin, et secondée par les riches propriétaires, elle distribua le peuple sur les parties les plus dangereuses des chaussées, et ne cessa d'encourager tout le monde au travail.*

*A Fourques, le maire en fit autant, il appella encore à son secours les habitans de la campagne et ceux de Belle Garde qui vinrent tout de suite se réunir à ceux du village de Fourques.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*A Saint-Gilles, la Mairie se dévoua aussi à la chose publique. Le peuple, à sa voix, courut en foule sur les chaussées et des provisions de bouche furent envoyées pour les besoins des travailleurs.*

*Ce fut ainsi que par un dévouement général, on garantit sur la rive droite du Rhône la récolte des grains d'une inondation dévastatrice ; aussi, Mr le Préfet du département du Gard ne manqua pas de remercier les autorités et de faire leur éloge au gouvernement.*

*Voyons maintenant quelles furent les suites de cette inondation.*

*Les syndics de la chaussée de Montlong, où se trouvoit la grande brèche de Barbedase, cherchèrent tout de suite les moyens pour les fermer de faire descendre du port d'Arles plusieurs grands et longs bateaux appelés Penelles chargés de pierres provenant des démolitions des remparts de la ville. Le premier qu'on fit couler à fond portoit le nom de la ville de Lyon. Ce premier essai ayant réussi, on en fit couler de suite plusieurs autres à la file, et on jeta par ce moyen les fondations de la chaussée qu'on poursuivit jusqu'à la perfection, ce qui couta au corps de la chaussée de Montlong une dépense de plus.*

*Les syndics de la chaussée de La Corrège, du Tresbon, et du Plan du Bourg, mais ce fut avec moins de frais.*

*Chacune de ces syndications délibérèrent l'établissement d'une cote double, triple, et même quadruple d'après les besoins qu'on avoit.*

*Mr le Préfet, qui vint sur les lieux, après avoir beaucoup blâmé la conduite des syndics, et même des autorités, fut forcé, vu l'urgence, d'homologuer ces différentes délibérations qui furent prises. Ce fut alors les clameurs des contribuables qui se firent inutilement entendre : il fallut payer bon gré ma gré.*

*On proposa ensuite de demander des secours au gouvernement pour les pertes qu'on venoit d'essuyer. On reçut à la mairie les déclarations des réclamans, on nomma des commissaires pour vérifier si elles étoient exactes ; tous ces préliminaires firent connaître que les pertes essuyées s'élevoient à plus de 1 800 000 francs. L'administration municipale envoya ce tableau affligeant à Mr le Préfet qui la fit passer de suite au Ministre de l'Intérieur pour la mettre sous les yeux de l'Empereur, et en obtenir quelques dégrèvement d'impositions, mais cette démarche essuya le même sort que celle de 1802.*

*Mr le Préfet envoya sur les lieux des ingénieurs pour examiner l'état général de toutes ces chaussées ; je lui presentois moi-même un mémoire avec le projet d'établir sur le quay d'Arles une échelle hydraulique pour servir de régulateur à l'avenir aux personnes qui seroient chargées des réparations des chaussées. J'y joignois un tableau des inondations passées depuis 1501 jusqu'en 1810.*

*Dans une seconde visite de Mr le Préfet, il fut déterminé qu'à l'avenir, on suivroit un plan uniforme pour la réparation des chaussées, qu'on placeroit sur toute l'étendue d'icelles des repaires [sic] pour en fixer l'élévation, et pour servir de régulateur de l'avenir.*

*En dernière analyse, je dirai que la perte de la récolte des grains et des fruits acheva de jeter dans la dernière misère beaucoup de monde qui, jusques ici, avoient supporté avec peine les malheurs des temps".*

*["Par surcroît de malheur", augmentation des prix à cause de la guerre d'Espagne]*

(1) *Le haut prix que la soude avoit valut l'année d'au paravant à Marseille avoit engagé plusieurs agriculteurs d'Arles de semer une quantité étonnante de graines de soude sur plusieurs terres et endroits bas et Marécageux.*

(2) *Beaucoup de luzernes périrent par les racines.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





BM Arles, ms 806 : Eyminy, "Journal d'Arles, des aires, de vent pluye, nege, glaces, inondations &c.", fol. 55v°

*"En mars, avril, may et une partie de juin, le guidon a toujours été à l'Est, Sud et Sud-Ouest. Il a plu tous les jours aussi le 24 may matin, le Rhône après avoir été assez gros depuis plusieurs jours, se trouva à la fleur de lis. On envoya de suite veiller les chaussées augmentant d'un ou 2 hommes. Le Rhône augmentant toujours, le 26 matin, il fit une brèche considérable de plus de 100 cannes [200 mètres environ] et d'une vingtaine à la Croix de Seignoret. Quant le Rhône diminua un peu avec beaucoup de dépenses en bois, poutres, poutrelles, cordes, fascines, on parvint à arrêter le gros du courant. Et le lendemain, on fit un levadon dans la brèche au moyen duquel l'eau ne passa plus ; quant à celle de la Rougnouse, on ne put y parvenir que quelques jours après, au moyen de plusieurs peneles chargées de pierre[s] et des barrions de paille et de foin et fagottage (ce fut la plus mauvaise opération qu'on put imaginer ; je le diray plus bas). Le Rhône diminuoit si lentement que ce n'étoit que de 2, 3, 4, et six pouces au plus par jour [de 2,7 à 16,2 cm]; et que le 9 juin, il étoit encore à 4 pans seulement sous gros bouton.*

*Nota : Jamais, non jamais pareille chose n'étoit arrivée dans le mois de may. Quant on vouloit réparer les brèches comme il faut ; on ne peut retirer les bateaux chargés de pierre et quoy que on construisit avec de lad. terre une bonne chaussée ; et l'eau a toujours filtré par le bas : et on a été obligé de faire par derrière une demi chaussée, qui sert de chemin. Pendant longtemps, cette chaussée trembla sous les pieds des passants.*

*A la Corrège, sur le petit Rhône, la chaussée ne fut point emportée par les soins opiniâtres et secours nombreux que j'y fis apporter (j'étois alors syndic) mais il s'en fallut de peu : au bac de Fourques, à la Pointe, après Cazeneuve, au Baron [Albaron] vis-à-vis Augery &c."*

*"On a marqué à Beaucaire l'élévation des eaux de 1810 à 3 pouces ½ au-dessus de celle de 1755, ce qui suppose une regonfle très considérable des eaux de la rive gauche du Rhône sur la rive droite".*

ADV, 3 S 68, Lettre de Blanc, conducteur à Beaucaire, donnant des renseignements à l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Rondel, relatifs aux crues du Rhône de 1810 et 1811, 14 août 1859.

*"[...] Depuis Beaucaire jusqu'à Arles, il n'existe qu'un seul repère de la crue du 26 mai 1810, lequel se trouve presque à l'extrémité amont de la rampe d'accès du port d'amont. Ayant déterminé la différence de niveau de cette crue avec celle du 31 mai 1856, il en résulte que cette dernière s'est élevée à 2,18 m plus haut que celle de 1810 [...]"*

AC Arles, 1 J 56, Mémoire d'Arles au Conseil général du département et au Conseil d'arrondissement, juin 1810.

*"Le terroir de la ville d'Arles donnoit l'espoir d'une abondance en tout genre. Le prix élevé du salicot avoit excité l'émulation des cultivateurs, au point qu'indépendamment de la sole à ensemer dans le mois d'8bre d[ernie]r, la plupart d'entr'eux avoient encore semé une partie des terres de la sole précédente. Les pluyes favorables dans le mois de mars et d'avril permettoient une abondance capable de rétablir les pertes des années précédentes, et les sacrifices qu'une plus grande culture avoit exigé [...]"*

*Le "vaste terroir de Camargue, celui du Plan du Bourg, celui du Trebon et la Coustière de Crau ne représentent qu'un vaste étang depuis Mouriès qui est à un myriamètre et demi au-dessus d'Arles, jusques à la mer qui en est éloigné de trois myriamètres et demi".*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



[Signalent encore la présence d'une brèche de 204 mètres ou 100 cannes : toute la basse Camargue inondée, même les Saintes-Maries. Ils ajoutent qu'Arles est une ville "avantageusement placée pour l'amélioration du commerce et qui est l'entrepôt de tous les bois de service destinés pour Marseille et Toulon"].

Suivent les estimations :

### 1) Camargue :

30 000 setiers semés

Sauvés : 1/12<sup>e</sup> ou 2 500

Reste de perdus : 27 500

Dont : les 18 300 produisant à raison de 7 pour 1 à la semence 128 100 setiers à raison de 10 L. prix moyen = 1 281 000 livres

Salicot : 9 200 setiers semés "attendu qu'avec cette graine il faut doubler la semence"

cela donne : 18 400 produisant 10 myriagrammes de pierre de salicot par setier

184 000 myr[iagrammes].

Au "prix très médiocre" de 1 104 000 livres

Total	2 385 000 livres
-------	------------------

### 2) Plan du Bourg :

Semences perdues évaluées au 9/12<sup>e</sup>

Soit :

a) 6000 setiers

1/12<sup>e</sup> = 1 500 set.

4 500

Blé = 3 000 set. à 1 L 7 s                      210 000 F

b) Autre partie comportait une semence de 1 500 setiers blé

donc 3 000 setiers de salicot

10 myriagrammes par setier = 30 000 myr.

à 6 F.

390 000

### 3) Trébon :

Semences : 4 000 setiers

1/12 pas totalement perdue : 333

3 667

a) blé :

2445 setiers à 1/7                      17 115 set.

à 10 F. = 171 150 F

b) Autre partie : 1 222 setiers en salicot : 2 444

10 myr. par setier = 2 440

à 6 F.                                      146 640

317 790

Total général	3 092 790
---------------	-----------

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

**4) Coustières de Crau :**

A semé	300 setiers bled
à déduire 3/12 <sup>e</sup>	75

---

 225

compté seulement 5 pour 1 au rendement :

	1 125 setiers
à 10 F.	= 11 250

Total	<hr/> 3 104 040
-------	-----------------

Il faut ajouter :

les grains grossiers

foins

sainfoins

pailles

vins

légumes

jardinages

déplacements des bestiaux gros et menus

Approximativement : 600 000 F

Réparation des bâtiments, chaussées, roubines =	
=	600 000 F

Total	<hr/> 4 304 040 F.
-------	--------------------

Tableau "modéré" des pertes, beaucoup plus immenses.

GAUTIER-DESCOTTES Achille, *Rapport sur le périmètre et le projet de classement des terrains de l'Association générale des chaussées de la Grande Camargue suivi de notes et de pièces justificatives*, Aix, 1850.

**Association de Montlong** [notes tirées des délibérations du corps] :**3 juin 1810 :**

Brèche à la chaussée de Montlong : 184 mètres

largeur sur 50 m : 3 m.

Il reste 1 m sur le bord et 75 cm sur le derrière.

*Toute la Camargue encore inondée.*

Récoltes en foin, grains, salicots et vignes perdues.

Fermeture de la brèche estimée à 7 000 livres.

**15 juillet 1810 :**

La grande brèche n'est pas encore fermée.

Plusieurs autres brèches plus petites.

Réunion pour associer leurs efforts des deux associations de Montlong et de La Corrège.

**Délibérations du corps de l'association de La Corrège :****15 juillet 1810 :**

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Les eaux encore aujourd'hui plus hautes d'un pied que la plus haute élévation en l'an X [cela signifie probablement les eaux qui stagnaient dans les champs, non pas 1 pied au-dessus de la cote de 1801 aux échelles].

### 22 juillet 1810 :

Au moins 2 113 ha (terres et herbages) encore à cette date sous les eaux.

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873.

25 mai 1810 : inondation du Rhône à Avignon.

BM Avignon, ms 5224 : Mémoire sur l'inondation de novembre 1840 et sur les grandes inondations précédentes.

*Cit. GUILBERT, Xavier, Les crues de la Durance depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Fréquence, périodicité, essai d'interprétation paléoclimatique*, Maîtrise de Géographie, Aix-Marseille I, 1994.

"Importante crue entre le 23 et le 27 mai occasionnée par l'abondance des pluies jointes à la chaleurs des vents méridionaux".

BM Carpentras, ms 915, fol. 445 : Recueil d'Avignon

*"Le 24 may 1810, les eaux du Rhône commencèrent d'entrer dans les quartiers bas de la ville [Avignon] et augmentèrent jusqu'au 27 qu'elles commencèrent à diminuer, mais dans la matinée du 28, elles ont augmenté et ensuite diminué le 29 le matin. Le Rhône n'est entré dans son lit que le 7 juin. Les dommages causés par cette inondation, surtout à cette époque, sont considérables. Un expert très instruit qui vient d'en faire l'estimation l'a portée à 202 mille livres, mais nous pensons qu'on aurait pu la porter à 300 mille livres".*

ADV, 3 S 68, Renseignements fournis à l'ingénieur sur les hauteurs des crues de 1801, 1810, 1811 et 1812, 5 août 1858.

Avignon le 5 août 1858

Ponts et Chaussées  
Service spécial du  
Rhône  
4<sup>ème</sup> arrond.

A Monsieur l'ingénieur en chef  
du Service Spécial du Rhône à Lyon

N° 308 Reg. A

-----

Renseignements  
Sur les crues de 1810  
1811 et 1812

M. L'Ingénieur en Chef,

Je réponds à votre Note du 20 juillet dernier. Voici tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur les crues de 1810, 1811 et 1812.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



A Pont-Saint-Esprit, on se rappelle vaguement ces trois crues qui ont, de beaucoup, été effacées par les suivantes. La plus forte des trois, celle de 1810, avait atteint dans la plaine de Mondragon 1 pied de moins que celle de 1827.

A Mornas, on n'a pas souvenance d'une crue de 1810 mais on se rappelle celle de 1811 (26 mai) et on nous a désigné un repère assez vague qui lui donnait une hauteur maximum à 3 m en contrebas de 1856. La crue du 27 mai 1812 aurait atteint 2 m 97 en contrebas de 1856.

A Caderousse, deux personnes se souviennent des crues de 1811 et 1812 sans se rappeler laquelle était la plus forte. Elles étaient repérées sur les montants de la porte Castellan reconstruite après 1840. L'une avait atteint 3 m en contrebas de 1856 et l'autre 3,08, ce qui, en rappelant que les eaux de 1856 ont atteint 7,91 m au-dessus de l'étiage, donnerait 4,91 et 4,83 m au-dessus de l'étiage pour les eaux de 1811 et 1812. C'est bien peu puisque la petite crue de septembre 1857 a atteint 5,50 m. La crue de 1812 fut assez longue, les eaux séjournèrent pendant une vingtaine de jours sur les terres. On n'a aucune souvenance à Caderousse de la crue de 1810.

A Roquemaure, on se rappelle vaguement des crues de 1810 et 1811, non celle de 1812.

A Sauveterre, au Taleur<sup>1</sup>, un ancien du pays, M. Ricard, amateur de jardins de la basse Verlagne [ou Verlayne ?], fixe la crue de 1810 1 m 25 en contrebas des eaux de 1856 (dans les terres, il est vrai) et à celle de 1811 à 1 m 50. Toutes deux détruisirent les récoltes. Quant à celle de 1812, elle fut insignifiante et quelques petits bourrelets élevés sur les brèches des crues précédentes sauvegarderont la plaine. Les trois crues eurent lieu à la fin de mai. Les observations de M. Ricard ont été confirmées par plusieurs vieillards de Sauveterre.

Je trouve dans le Courrier d'Avignon, journal qui a paru jusqu'à la fin de 1811 les renseignements suivants :

1°. Inondation des 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 mai 1810. Maximum le 26 mai à 2 ou 3 heures du matin, 4 pieds ou environ 1 m 30 en contrebas de l'inondation du 7 novembre 1755. Tandis que l'inondation du 8 novembre 1801 atteignit 11 pouces 3 lignes ou 0 m 31 en contrebas de 1755. Or la cote de 1755 étant 7,23 au-dessus de l'étiage devant l'ancienne échelle de la Madone, nous avons ainsi pour 1801 la cote de 6,92 m.

Et pour 1810 la cote de 5,93 m.

2°. L'inondation des 18, 19 et 20 mai 1811 resta à environ 4 pouces ou 0,11 m en contrebas de 1810, soit à la cote 5,82 m.

La crue de 1812 paraît avoir été notablement inférieure à celle de 1811 car elle ne détruisit pas les récoltes.

A Tarascon, je ne trouve aucun renseignement sur les crues de 1810, 1811 et 1812 .

A Arles, je trouve dans le registre de la Commission centrale des Chaussées que la crue de 1810 eut son maximum le 26 mai et celle de 1811 le 19 mai. Celle de 1811 se serait élevée à 5 m 38 au-dessus de l'étiage et celle de 1810 à 0 m 135 en plus ou en moins que 1811 (on ne le spécifie pas).

C'est toujours plus fort que 1840 qui n'avait atteint que 5 m 05.

Enfin, dans la Statistique du département du Gard, je trouve pour 1801, 1810 et 1840 les cotes suivantes au-dessus de l'étiage :

1801	5,17
1810	5,13
1840	5,05

Veillez agréer, M l'ingénieur en chef , l'assurance de mon respectueux dévouement.

<sup>1</sup> Au Taleur. Domaine situé dans la commune de Sauveterre du Gard. Aujourd'hui hôtel chambres d'hôtes.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Signé M.....[illisible]

AC Arles, 1 J 56, Pertes éprouvées par l'inondation de 1810.

Comme on le voit par cette pièce, la Ville d'Arles avait été comprise pour 60 467 francs et 39 centimes sur la somme de 100 000 francs accordée, sous forme de secours, au département des Bouches-du-Rhône, suite aux inondations du printemps de 1810. Ci-dessous ne figure que les Arlésiens qui ne réclamèrent pas leur dû, pour une raison ou pour une autre.

Département des Bouches du Rhône  
 Arrondissement de Carascon  
 Secours Extraordinaires de 1810  
 Commune d'Arles  
 Extrait de l'état de répartition de la somme de sixante mille quatre cent soixante sept francs quatre vingt centimes tantant partie des 100 000 fr. accordés au département des Bouches du Rhône, par décret impérial du 29 Janvier 1811, et dont la répartition a été approuvée par S. E. le Ministre de l'Intérieur le 13 Juin suivant  
 Etat des individus qui sont joints telamé leur indemnité accordée à la Ville d'Arles.

Bouillon maître 2 <sup>e</sup> mistral	15 05
Arun Claude fils les bois	" 12
Sami Thomas ag <sup>e</sup>	15 80
Moran 1 <sup>er</sup> a Carascon	" 64
Raybaud hôte	20 94
M <sup>e</sup> de Sardis 1 <sup>er</sup> ag <sup>e</sup>	11 57
Blanc 1 <sup>er</sup> ag <sup>e</sup>	27 03
M <sup>e</sup> le Baron de Castille	24 82
Kollegre 1 <sup>er</sup> ag <sup>e</sup>	12 17
Bugeat fermier d'un hectare	3 18
Arguis 1 <sup>er</sup> ag <sup>e</sup> (bois)	7 34
Chateaucour 1 <sup>er</sup> ag <sup>e</sup>	3 21
Pelles 1 <sup>er</sup> ag <sup>e</sup> de Sarmailhan	13 04
1 <sup>er</sup> Clavel du propriétaire	37 50
1 <sup>er</sup> Lambert ag <sup>e</sup> (bois)	4 63
1 <sup>er</sup> Raumont 1 <sup>er</sup> de Fontvieille	16 23
1 <sup>er</sup> Raumont 1 <sup>er</sup> ag <sup>e</sup>	19 77
1 <sup>er</sup> Raumont Louis 1 <sup>er</sup> des Caris de France	34 06
1 <sup>er</sup> Saurat 1 <sup>er</sup> ag <sup>e</sup> d'Arles	16 33
1 <sup>er</sup> Nouvelon Louis (bois)	2 76
<b>Total</b>	<b>342 61</b>

Certifié conforme à l'état de répartition  
 le 22 8<sup>me</sup> 1811  
 L. B. [Signature]

ADBR, 10 S 30 /1, Extrait des registres des délibérations de la Commission centrale des Associations d'Arles et de Notre-Dame-de-la-Mer.

Séance du 26 juin 1810 :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

"A laquelle furent présents M.M. de Grille, président, Eyminy, de Vaquières, Aubert, Guibert et Richaud, secrétaire.

Un membre a dit :

Les malheurs récents dont nous avons été la victime font un devoir à tout bon citoyen de chercher les meilleurs et les plus sûrs moyens de garantir à l'avenir notre terroir de pareilles calamités .

Une visite des chaussées fut faite l'année dernière et une mesure qui n'échappe point aux commissaires qui en furent chargés fut entr'autre, les repaires ou les bornes de nivellement munies chacune d'une ligne indicative qui pût donner à connaître quelle hauteur devait être mise chaque partie de chaussée dans l'étendue de notre vaste territoire, ainsi et de même qu'il avait été pratiqué deux ans auparavant sur tous la façade de Montlong.

Je demande donc que de pareilles bornes, semblables à celles actuellement existantes le long de la chaussée de Montlong, soient placées sur toutes les rives du Rhône, à commencer dans le Tresbon du plus haut de notre territoire jusques à la mer et de même en Camargue sur les deux rives du fleuve.

Indépendamment des bornes ou repaires sus indiqués, une borne majeure et de plus forte dimension que la précédente porterait le nom de l'association en tête de laquelle elle sera posée, et ainsi des unes aux autres, à la sortie du territoire de la première entrant dans la suivante. Cette seconde porterait les deux noms sans exception pour les particuliers se défendant eux-mêmes, lesquels seraient tenus de s'y conformer comme les associations.

Monsieur le maire lui-même serait invité à en faire placer une de dimension particulière à l'entrée et à la sortie du terroir, au commencement de celui de Notre-Dame-de-la-Mer.

De l'exécution de cette mesure avant la visite prochaine dépendent les meilleurs et les plus sûrs renseignements que vous pourrez recevoir de vos commissaires sur l'état des lieux et les réparations à faire dont il importe si fort que l'exécution ne soit plus négligée.

Sur laquelle proposition la Commission centrale, considérant la nécessité indispensable et l'urgence de cette mesure, estime qu'il y a lieu à adopter cette proposition et a délibéré de prier Monsieur le Comte de l'Empire, Conseiller d'Etat préfet d'en ordonner l'exécution et que M. de Vaquières, l'un des membres de la commission qui se rend à Marseille à la session du Conseil général, en solliciter l'expédition.

Ainsi il a été délibéré. Et se sont les membres présents soussignés. A Arles, l'an et jour susdits. Signés de Grille président, Eyminy, de Vaquières; Aubert, Guibert et Richaud secrétaire".

Certifié conforme

Les président et secrétaire de la Commission centrale

De GRILLE président

RICHAUD secrétaire

ADBR, 10 S 30/1 : Extrait des registres des délibérations de la Commission centrale des Associations d'Arles et de Notre-Dame-de-la-Mer.

**Séance du 9 janvier 1811 :**

*"A laquelle furent présents M.M. de Vacquières, de Bouchaud, Perrin de Jonquières, Aubert, Laville et Richaud.*

*Sur la proposition d'un membre.*

*La Commission centrale considérant que les rôles de répartition des frais du repérage, homologués par Monsieur le Comte de l'Empire, Conseiller d'Etat, Préfet, l 8 novembre 1810, ne comprend que le prix de l'adjudication du repérage.*

*Que les piquets indicatifs de la crue du 26 mai dernier, placés sur la chaussée, ayant été enlevés en partie, et en partie couverts par l'exhaussement fait depuis lors aux dites*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





*chaussées, il devient indispensable de procéder à un nouveau nivellement pour assurer la pose des repères.*

*Qu'il est instant de procurer les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense dont l'estimation ap[p]roximative s'élève au tiers de celle du repérage.*

*Délibéré de supplier M. le comte de l'Empire, Conseiller d'Etat, Préfet de rendre le rôle du dit repérage exécutoire pour un tiers en sus, laquelle sera acquittée par les percepteurs des associations sur les mandats de la Commission centrale.*

*A Arles, en séance, les susd[its] jour et an, signés Vacquières président, Aubert, de Bouchaud, Perrin de Jonquières, Laville et Richaud secrétaire.*

*Certifié conforme*

*Les président et secrétaire de la Commission centrale*

VACQUIERES président

RICHAUD secrétaire

[souscription] *Vu et approuvé par nous, Comte de l'Empire, Conseiller d'Etat, Préfet du département des Bouches du Rhône, commandant de la Légion d'honneur".*

A Marseille, le 4 février 1811

Signé

THIBAUDEAU

#### • Août 1810 :

BM Arles, ms 806 : Eyminy, "Journal d'Arles, des aires, de vent pluye, nege, glaces, inondations &c.", fol. 56v°

Orage le 16 août 1810 à Arles :

*"Le 16 aoust 1810, il a plu presque toute la journée quatre même averses de peu de durée ; sur les quatre heures, dans un moment d'intervalle où le temps paroissoit aller au beau, on a commencé la procession d'orage mais une averse épouvantable avec tonnerres et petite grêle survenue l'a faite vite rentrer en grand désordre. A mon mas en Camargue, elles étoient grosses comme des noix vertes : elles marquoient sur la terre des places grandes comme des sous. Elles firent des marques sur les contre-vent de devant en emportant la couleur, abimèrent la treille et les raisins de la vigne".*

#### • Septembre 1810 :

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931.

– Cit. GUILBERT, Xavier, *Les crues de la Durance depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Fréquence, périodicité, essai d'interprétation paléoclimatique*, Maîtrise de Géographie, Aix-Marseille I, 1994.

Les 13 et 14 septembre 1810, le Guil et ses affluents débordent et emportent plusieurs ponts.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur